

Fiche Technique Détaillée

ULTRA CONCENTRÉ

TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE est un produit à base d'agents fongicides puissants. Une fois pulvérisé ou appliqué sur les dépôts verts ou moisissures, il ne laisse aucune trace ni pellicule sur les matériaux et n'en change ni l'aspect ni la couleur. TRAITEMENT FONGICIDE ULTRA CONCENTRE s'utilise pour assainir tous les supports du bâtiment et détruire tous les types de micro-organismes courants.



SPÉCIFICITÉS DU PRODUIT

DESTINATIONS



Toutes les surfaces extérieures.

MATÉRIAUX ÉLLIGIBLES



S'applique sur tous les supports : tuile, béton, crépi, briques, matériaux de parement, façades en enduit de ciment, ardoise...).

INFORMATION ETIQUETTE

Le produit Traitement fongicide ultra concentré est un générique : Il est adapté au traitement des façades, terrasses, sols murs toitures façades, vous recevrez un bidon portant le nom du générique tous supports.

CONSOMMATION



Indications pour une dilution à 2%

- 250 m² / L pour surfaces peu contaminées.
- 100 m² / L pour surfaces moyennement contaminées
- 50 m² / L pour surfaces très contaminées

CONSERVATION



Conservation jusqu'à 24 mois après ouverture.

APPLICATION

OUTILS REQUIS



Brosse, pinceau, pulvérisateur. Nettoyage des outils immédiatement à l'eau après application.

PRÉPARATION DU SUPPORT



Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés (brosse, karcher®).

MISE EN OEUVRE



DILUTION DU PRODUIT :

- Surfaces peu contaminées : Diluer 1L dans 49L d'eau pour traiter 250 m².
- Surfaces moyennement contaminées : Diluer 1L dans 19L d'eau pour traiter 100 m².
- Surfaces contaminées (volume de dépôts verts important) : Diluer 1L dans 9L d'eau pour traiter 50m².

Peut être dilué jusqu'à 20 fois dans l'eau dans selon la contamination. Homogénéiser une fois dilué.

- Appliquer le produit jusqu'à refus en imprégnant bien le support à traiter
- Laisser agir 3 à 4 jours puis brosser les dépôts verts, algues, champignons résiduels et rincer à l'eau
- Renouveler l'opération tous les ans dans des conditions normales d'entretien du support.
- Les surfaces destinées à rester à l'état brut seront traitées dès apparition d'une coloration.

RECOMMANDATIONS



- Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
- Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application. Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés.
- Ne pas appliquer par temps de pluie, de neige ou de temps venteux et par des températures supérieures à 35°C ou inférieures à 5°C.

PROTECTION DU SUPPORT



Ce produit ne nécessite pas de protection particulière

SÉCHAGE



- Séchage (20°C): 3 heures.
- Recouvrable: 3 à 4 jours. Le temps de séchage variera en fonction de la température, du taux d'humidité et de la circulation de l'air.

ENTRETIEN



Ce produit ne nécessite pas d'entretien particulier

Tenir hors de portée des enfants. Utiliser les équipements de protection individuelle. Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Contient: COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-16 - ALKYLDIMETHYL, CHLORURES. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Veillez à toujours suivre les informations figurant sur l'étiquette du produit. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dans le cas d'espèces particulièrement résistantes, renouveler l'application. Si l'épaisseur de dépôts verts est importante, un grattage et un brossage préalables sont recommandés. Emballage contenant du produit non utilisé : éliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Emballages vides : Eliminer l'emballage vide et rincé conformément aux prescriptions du règlement municipal de ces déchets. Ne pas réutiliser l'emballage après l'emploi du produit. COMPOSE DE L'AMMONIUM QUATERNAIRE, BENZYLE-C12-16 - ALKYLDIMETHYL, CHLORURES (CAS: 68424-85-1), teneur massique de 50 % (m/m) dans le produit. TP02. TP10. Après l'application, ne pas toucher le support traité pendant 4 jours. Ne pas projeter sur les fleurs, les plantes ou le gazon.